

Programme de Formation

Gérer les régies d'avance et de recettes

Organisation

Durée : 14 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique



Public visé

Responsables administratifs, comptables, chargés de gestion, agents en charge des finances ou de la billetterie au sein des offices de tourisme.



Objectifs pédagogiques

- Connaître le cadre réglementaire des régies d'avances et de recettes
- Comprendre les rôles et responsabilités des différentes parties prenantes
- Maîtriser le fonctionnement opérationnel et comptable des régies



Description

Les fondamentaux réglementaires des régies

- Définition, rôle et utilité des régies d'avances et de recettes dans les collectivités
- Cadre juridique : décret n°2012-1246, circulaires, instruction budgétaire M57
- Typologie des opérations gérées : régies billetterie, boutique, animations

Organisation et création d'une régie

- Démarche de création d'une régie : arrêté de création, désignation du régisseur
- Documents administratifs obligatoires
- Conditions de mise en place d'un régisseur suppléant

Fonctions et responsabilités des parties prenantes

- Régisseur, mandataire, ordonnateur, comptable public : rôles respectifs
- Responsabilité personnelle et pécuniaire du régisseur
- Contrôle et relation avec le comptable public

Fonctionnement opérationnel d'une régie

- Règles de gestion quotidienne : encaissements, paiements, tenues de comptes
- Gestion des espèces, chèques, virements
- Conservation des pièces justificatives

Suivi et justification comptable

- Reddition des comptes, rapports périodiques, vérifications
- Clôture de régie : modalités, délais, procédures
- Documents à produire au comptable public

Gestion des irrégularités et bonnes pratiques

- Gestion des anomalies : erreurs d'encaissement, perte, vol, retard
- Bonnes pratiques pour prévenir les risques et sécuriser la régie
- Audits, contrôles internes et recommandations



Prérequis

Connaissance générale des procédures comptables dans le secteur public.

Modalités pédagogiques

Apports théoriques illustrés de cas concrets et retours d'expériences, études de cas, exercices d'application et simulations, temps d'échange en groupe pour confronter les pratiques.

Moyens et supports pédagogiques

Support de cours remis aux participants.

Modalités d'évaluation et de suivi

Évaluation continue via les exercices de mise en pratique.

Quiz de validation en fin de session.